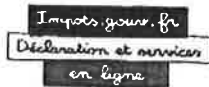


La Direction Départementale des Finances Publique de la Vendée  
met en place  
un accueil personnalisé sur rendez-vous

**Pour un meilleur service,  
l'accueil dans votre centre  
des Finances publiques évolue.  
Pour vos questions complexes,  
pensez désormais  
à prendre RENDEZ-VOUS !**



Tandis que les démarches courantes peuvent être réalisées sans se déplacer, grâce à l'offre enrichie de services en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), et que le nouveau portail permet de répondre à la plupart des questions, certaines situations complexes nécessitent un accompagnement personnalisé.

Pour celles-ci, l'accueil personnalisé représente une nouvelle formule d'accueil, proposée principalement aux particuliers, favorisant un traitement individualisé et complet, dans un espace confidentiel à un horaire convenu.

Ce nouveau service est désormais proposé :

- à Challans au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- à Fontenay le Comte au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- aux Herbiers au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- à Luçon au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- à La Roche sur Yon, au Service des Impôts des Particuliers (SIP) et au Centre des Impôts Fonciers (CDIF) ;
- aux Sables d'Olonne, au Service des Impôts des Particuliers (SIP) et au Centre des Impôts Fonciers (CDIF).

**Pour prendre rendez-vous : 3 solutions !**

- portail [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) rubrique « contact »
- espaces « libre-service » des Centres des Finances Publiques
- directement auprès des services : guichet ou téléphone